

COLLOQUE Loango

INSTITUT
FRANÇAIS

HISTOIRE DES ESCLAVAGES & DE LA COLONISATION

« LE RÔLE DE L'UNESCO DANS LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE ».

Communication du Dr Jean-Pierre Ilboudo
Chef du bureau de l'UNESCO à Kinshasa

« LE RÔLE DE L'UNESCO DANS LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE »

Communication du Dr Jean-Pierre Ilboudo

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole devant les spécialistes de l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage à l'occasion du Colloque de Loango sur « Histoire et héritages ».

Je me réjouis tout particulièrement du choix du thème de ce Colloque qui vient en droite ligne de la Décennie des personnes d'ascendance africaine (2013-2022), du Rapprochement des cultures et des 25 ans du lancement du projet international de l'UNESCO « La route de l'esclave ».



L'UNESCO a déjà organisé ici à Pointe-Noire deux ateliers sur le thème de la traite négrière et de l'esclavage dont le dernier en 2014 à l'occasion du 20ème anniversaire du projet « La route de l'esclave » dont certains participants sont ici aujourd'hui.

Ma communication porte sur « Le rôle de l'UNESCO dans la protection et la promotion de la mémoire de l'esclavage »

L'histoire de la traite négrière et de l'esclavage c'est d'abord l'histoire du silence : silence des pays esclavagistes, silence des descendants d'esclaves. Et c'est pour briser ce silence que l'UNESCO a lancé en 1994 à Ouidah au Bénin le projet international « La route de l'esclave » avec un double objectif, d'une part, mettre fin au silence en faisant connaître universellement la question de la traite négrière et de l'esclavage, ses causes profondes, ses modalités d'exécution par des travaux scientifiques et, d'autre part, mettre la lumière, de manière objective, sur ses conséquences, notamment les interactions entre tous les peuples concernés d'Europe, d'Afrique, des Amériques et des Caraïbes dans les domaines de la musique, la danse, la cuisine, la pharmacopée.

Il s'agit sur cette question essentielle du silence de répondre à l'interpellation du Prix Nobel de la Paix, Elie Wiesel selon laquelle le bourreau tue toujours deux fois, la deuxième fois par le silence.

L'histoire de la traite négrière et de l'esclavage, c'est également celle de la résistance permanente du début de la mise en place du commerce triangulaire jusqu'à l'abolition de l'esclavage. Mais la résistance, peut-être, la plus profonde, la plus radicale, a été la résistance culturelle. Un des facteurs de cette résistance a été l'inventivité des esclaves avec le créole pour pouvoir se comprendre, la capoeira pour faire passer des messages, le vodou et les religions afro-américaines comme expressions d'une résistance efficace contre la stratégie d'amnésie culturelle mise en œuvre par les maîtres d'esclaves. Ces religions qui ont servi d'espace privilégié pour la préparation de la plupart des révoltes d'esclaves constituent la mémoire vive de la traite négrière et de l'esclavage et à ce titre méritent d'être considérées comme un moment important dans l'histoire de la liberté pour l'humanité. L'insurrection générale de Saint-Domingue le 23 août 1791, fomentée dans le cadre d'une cérémonie du Vodou, en est l'illustration et a eu une influence considérable sur la chaîne des abolitions au XIXe siècle.

L'UNESCO a lancé le programme de tourisme de mémoire pour l'identification et l'inventaire des sites liés à la traite négrière et à l'esclavage et qui mérite dans le cas de l'Afrique Centrale d'être poursuivi tout comme la collecte des archives et de la tradition orale sur cette thématique.

Le projet de l'UNESCO « La route de l'esclave » a obtenu quelques résultats qui ne sont pas négligeables :

D'abord sur le plan international : une double reconnaissance : la reconnaissance par la communauté internationale à Durban en 2001 de la traite négrière et de l'esclavage comme crime contre l'humanité ; « La Conférence mondiale (contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance) salue les efforts de l'UNESCO dans le cadre du projet « La route de l'esclave » et l'invite à mettre à la disposition de la communauté internationale, le plus tôt possible, toutes les informations disponibles sur ce projet » (Paragraphe 21 de la Déclaration et Programme d'action de la Conférence de Durban)



- Sur le plan national, dans de nombreux pays en Europe, dans les Amériques, les Caraïbes et en l'Afrique, l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage occupe désormais une plus grande place dans les enseignements et les manuels scolaires. Comment ne pas saluer les efforts et l'engagement de Madame Taubira que nous connaissons tous et qui a fait adopter par le parlement français une loi qui reconnaît l'esclavage et la traite négrière comme crimes contre l'humanité.

Cette loi a bien sûr une portée symbolique, celle de la condamnation morale. Elle a aussi pour ambition de sortir la traite négrière de l'oubli notamment dans les manuels scolaires. Le Parlement sénégalais a reconnu également la traite négrière et l'esclavage comme crimes contre l'humanité. De nombreux ouvrages ont été publiés par l'UNESCO sur le thème de la traite négrière.

A travers le Comité scientifique international mis en place par l'UNESCO tous les continents participent au projet « La route de l'esclave ». En Afrique, plusieurs Séminaires ont été organisés avec l'expertise et l'appui de l'UNESCO mais il reste encore beaucoup à faire notamment sur le tourisme de mémoire dont il sera question pendant ce Colloque : Les sites liés à cette tragédie sont nombreux dans notre région : Loango au Congo, Bimbia au Cameroun, Benguela en Angola.....mais ils sont méconnus et à l'abandon voire délabrés ou ont disparu.



Paradoxalement la place qu'occupe cette histoire qui est la nôtre dans l'enseignement n'est pas très grande même si je dois avouer que des efforts ont été faits mais ils sont beaucoup trop insuffisants. Il faut sans doute concevoir de nouveaux outils pédagogiques pour débarrasser les manuels des stéréotypes et de l'approche idéologique. Il existe aujourd'hui quelques ouvrages qui font école : « L'esclavage raconté à ma fille » de Taubira ou « Il fut un jour à Gorée » de Joseph Ndiaye, l'ancien Conservateur de la Maison des esclaves à Gorée au Sénégal.

A travers le projet « La route de l'esclave » l'UNESCO contribue également à la réflexion sur le processus identitaire, résultant de l'alchimie entre le génie d'un peuple et ce qu'il reçoit de l'extérieur, fût-ce par la violence. La traite négrière et l'esclavage ont généré des cultures métissées, enjeux de notre siècle :

le Jazz, le rap, le vaudou haïtien.....

Voilà quelques pistes qui peuvent faire l'objet d'un véritable partenariat entre le monde de la recherche que vous représentez ici et l'UNESCO qui a lancé le projet international « La route de l'esclave » il y a 25 ans.

Je voudrais vous assurer de la disponibilité de l'expertise et du soutien de l'UNESCO pour poursuivre la réflexion et surtout l'action sur le tourisme de mémoire et sur l'enseignement de l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage pour continuer à briser le silence sur cette tragédie occultée et méconnue par nous-même. On ne parle pas suffisamment de nos Résistantes et Résistants et des guerres de capture.

Le devoir de mémoire est une mission qui nous incombe à tous car quand on traîne un passé sans le connaître, tout ce que l'on entreprend est hypothéqué.

L'UNESCO a fait adopter dans ce sens un certain nombre de journées commémoratives dont le 23 août, Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition, qui doit nous réjouir et être saluée puisqu'elle marque la fin d'un système révoltant aux yeux des hommes du XXI^e siècle et de tous les temps. Elle permet également d'affirmer qu'un système d'exploitation de l'homme impliquant le déracinement, la déportation et l'asservissement des millions d'êtres humains : des hommes, des femmes, des enfants a existé, et que les victimes, les négriers, les propriétaires d'esclaves et les abolitionnistes ont des noms et des visages. Nous avons, face à cette tragédie qu'a connue l'humanité, un devoir de mémoire. Il ne faut surtout pas oublier ni effacer de la mémoire collective ce qui s'est passé. Il faut rester vigilant pour que cela ne se reproduise plus.

Permettez-moi de rappeler que c'est la Conférence générale de l'UNESCO en 1997 qui a proclamé le 23 août de chaque année Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition. Cette date a été choisie parce que c'est dans la nuit du 22 au 23 août 1791 qu'a commencé à Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti et République dominicaine) l'insurrection qui devait jouer un rôle déterminant dans l'abolition de la traite négrière transatlantique. C'est précisément de cette révolte qu'est née la Première République noire du monde : Haïti. Les esclaves n'ont donc pas toujours été passifs comme disent certains. La Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition vise à inscrire la tragédie de la traite négrière dans la mémoire de tous les peuples.

L'autre journée que je voudrais souligner, celle adoptée par les Nations Unies, c'est celle du 25 mars, Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage pendant laquelle dans de nombreux pays des activités d'information sont organisées dans les établissements scolaires à l'attention des jeunes.

Il faut donc profiter de ces commémorations et s'engager résolument pour mieux



faire connaître cette tragédie dans le sens de la promotion du dialogue entre les cultures. L'UNESCO appui, à l'occasion de ces commémorations des conférences débats, des expositions et des récitals de poésies et prestations de théâtre à caractère didactique.

Les vestiges de cette tragédie sont là. Je peux vous assurer que l'UNESCO, à travers le Bureau Régional Multisectoriel pour l'Afrique Centrale à Yaoundé, apportera son expertise et son appui dans le processus d'élaboration des dossiers d'inscription des sites liés à la traite négrière et à l'esclavage sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité mais aussi à la définition des itinéraires et circuits touristiques pour faire découvrir et promouvoir/valoriser les lieux de mémoire.

La réhabilitation et la promotion des sites liés à la traite négrière et à l'esclavage s'inscrivent dans un contexte favorable marqué par trois développements majeurs :

- la centralité de la question de l'esclavage transatlantique et transsaharienne dans l'histoire et la mémoire longue de l'Afrique et de ses relations avec les autres peuples et régions du monde
- la responsabilité principale des Gouvernements Africains dans la réécriture et la réappropriation de leur histoire et enfin
- la mobilisation de la diaspora africaine sur cet enjeu historique et identitaire.

C'est précisément dans ce sens que les activités du projet de l'UNESCO ont amené le lancement avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) d'un programme conjoint de tourisme culturel sur la route de l'esclave, pour aider les pays concernés à identifier, restaurer et promouvoir tous les sites, bâtiments, lieux de mémoire et symboles physiques de la traite négrière et de l'esclavage en Afrique, en Europe, dans les Amériques, dans les Antilles et dans l'Océan indien.

Des rencontres ont été organisées avec les Ministres africains du tourisme en Angola, aux Seychelles, au Bénin....et, l'UNESCO avec ses moyens et la contribution de l'Italie et de la Norvège a par ailleurs engagé un processus de création de musées de l'esclavage dans les pays. Une exposition permanente en quatre versions a été conçue par l'UNESCO pour circuler à travers le monde et être enrichie.

Pour terminer, je voudrais lancer un appel à tous les chercheurs de notre région qui travaillent sur cette problématique de la traite négrière et de l'esclavage de se mettre en réseau pour mieux faire connaître leurs travaux et faire avancer les recherches et éviter ainsi des dédoublements et surtout participer avec plus d'efficacité aux grandes rencontres internationales.

C'est l'union qui fait la force.
Je vous remercie !